L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 26 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par George Pearson, au No 121 de la rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, beaux meubles, glaces, cabinet de Dentiste, etc.

☞ L'attention du public est appelée sur la grande vente de bottes, souliers et bottes quinze qui aura lieu aujourd'hui, rue de la Douane Nos 67 et 69 par le ministère de Vincent & Cie. Cette vente comprend un assortiment vaste et complet de chaussures venant des manufactures et aussi un magnifique lot de souliers de Philadelphie.

JUSTICE TARDIVE.

Une ana'ogie frappante.

Andrew Johnson et Mac-Mahon.

Dans un discours qu'il a prononcé, il y a quelques jours à Nashville, le secrétaire d'Etat Evarts s'est exprimé ainsi sur le compte du défunt président des Etats-Unis, Andrew Johnson :

" C'est le Tennessee qui a fourni si récemment aux Etats-Unis un Président, Andrew Johnson; qui lorsqu'il a été obligé de faire face à une véritable tempête de rage de parti et de maintenir l'intégrité de la Présidence elle-même contre les pouvoirs du Congrès en désaccord avec lui, a été lui-même *maintenu* dans ses fonctions par la Constitution, et sa mémoire est aujourd'hui respectée dans toute l'Union comme celle du plus fidèle et du plus dévoué des serviteurs du pays."

Lorsqu'un an à peine après la guerre de sécession, ces non-combattants, dont le général Scott avait bien prédit l'intervention fatale, entreprirent leur œuvre néfaste de la radicalisation du pays, Andrew Johnson, qui était devenu président par la mort de Lincoln, et qui avait été élu vice-président, non comme radical, mais comme unioniste, comprit la portée funeste des mesures de reconstruction proposées, et il employa toute son énergie et tous les pouvoirs que la constitution lui donnait à les combattre.

Il avait contre lui une MAJORITÉ DES DEUX TIERS dans la Chambre des Représentants et dans le Sénat. On menaçait de le mettre en accusation; on lui disait qu'il devait céder à la volonté de la majorité.

Il ne se laissa pas intimider et fort de sa conscience et de la droiture de ses intentions, il continua la *lutte jusqu'au bout*. Non content de mettre son veto à toutes les lois qu'il croyait mauvaises, il refusa de se prêter à l'exécution de celles qu'il considérait comme arbitraires et inconstitutionnelles.

On se souvient du déchaînement de colères que sa conduite souleva dans les rangs du parti qui avait alors une majorité des deux tiers dans les deux Chambres.

La presse républicaine toute entière dénonça Andrew Johnson comme un traître, un rebelle. Les injures, les calomnies furent accumulées sur sa tête.

Il ne s'émut pas et il continua à exercer tous les pouvoirs constitutionnels de ses fonctions et à défendre les droits de la présidence, sans souci des conséquences.

La Chambre des représentants mit Johnson en accusation et le Sénat le jugea; mais il fallait une majorité des deux tiers pour le condamner. Il se trouva parmi les sénateurs républicains quatre hommes qui surent s'affranchir du joug alors si sévère de parti pour n'écouter que la justice et la voix de leur conscience; ils pensèrent que le Président n'avait fait qu'user de ses prérogatives constitutionnelles et qu'il avait le droit incontestable d'en user pour combattre dans la limite de ses pouvoirs les mesures et les lois qu'il jugeait mauvaises.

Malgré le vote de ces quatre républicains, il ne s'en fallut que d'une voix pour que le président Andrew Johnson fut condamné.

Mais son opposition aux lois de reconstruction fut inutile; ses votes furent renversés par des majorités des deux tiers dans les deux Chambres, et la reconstruction du Sud, grâce à la complicité de son successeur le général Grant, s'effectua dans toute sa rigueur, avec ses désastreuses conséquences, et à la honte de la république américaine.

Devant les fruits produits par cette politique radicale de vengeance, les hommes d'Etat et les journalistes républicains ont bien voulu reconnaître que la reconstruction était un insuccès (*a failure*) et il n'est pas un homme de bonne foi aujourd'hui qui n'avoue qu'Andrew Johnson avait vu juste et qu'il avait raison.

Une réaction salutaire s'est faite dans les esprits. Nous en avons la preuve dans le changement de politique, inauguré par le nouveau président républicain, et dans la justice, tardive mais complète, que son premier ministre, le secrétaire d'Etat Evarts, vient de rendre au rival posthume du patriote, honnête homme, qui avait tant bravé pour lui. Elle a sa mission telle qu'il la comprenait.

On remarquera ces paroles significatives de M. Evarts: "maintenir l'intégrité de la présidence elle-même contre les pouvoirs du Congrès en désaccord avec lui." Comme tous les jurisconsultes constitutionnels, M. Evarts sait que le Président n'est pas un simple instrument pour l'exécution des volontés des Chambres, et encore moins pour celle de l'une des deux Chambres.

Le Président est un des pouvoirs de l'Etat, et il a le droit d'exercer son jugement et d'user de ses prérogatives, dans les limites constitutionnelles, alors même qu'il est en désaccord avec l'une ou l'autre des Chambres ou même avec les deux. Ni la lettre ni l'esprit de la Constitution ne l'obligent à se soumettre ou à se démettre. Il a le droit de lutter constitutionnellement jusqu'au bout de son terme et c'est alors au peuple à prononcer définitivement sur sa politique, lorsqu'il lui choisit un successeur.

Grant a eu, à son tour, après six années de présidence, à lutter contre une Chambre ayant une majorité démocratique de 80 voix et appuyé sur le Sénat; il a rendu cette majorité complètement impuissante à changer la législation ou à le forcer à modifier sa politique.

Ces barrières opposées par la Constitution à l'application de la règle que la majorité de pays doit gouverner, ont leurs inconvénients comme leurs avantages, mais, tout bien considéré, les avantages l'emportent, car la destruction de ces barrières soumettrait le pays à des convulsions perpétuelles.

Il y a entre la situation du maréchal Mac-Mahon et celle où se trouvait Andrew Johnson une analogie frappante. Comme ce dernier le duc de Magenta combat le radicalisme et défend la Présidence et ses prérogatives constitutionnelles; ainsi que celles du Sénat contre les empiètements de l'autre branche du pouvoir législatif. Comme lui il se voit opposer la loi de majorité, comme lui il est en butte à un déchaînement sans pareil d'injures et d'accusations.

Mais sa position est meilleure que celle d'Andrew Johnson, car il a pour lui la majorité du Sénat. Il n'a donc pas à craindre de mise en accusation, et il peut rester inébranlable, sous l'égide de la Constitution, au poste qu'il occupe, jusqu'à l'expiration de son terme.

L'agitation factice, causée par les passions politiques surexcitées, s'apaisera et un peu plus tard quand le calme sera rétabli, il se trouvera sans doute, dans les rangs des républicains qui combattent aujourd'hui le maréchal-président, un Evarts qui rendra justice à ses efforts pour défendre la société française contre les envahissements du radicalisme et pour faire triompher l'esprit conservateur qui a dicté la Constitution actuelle de la France.

Chronique de la Ville à la 4me page.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*

Lundi et mardi nous avons eu beaucoup de pluie accompagnée d'un vent très violent, qui a renversé des arbres, des barrières, etc., et fait un tort considérable aux récoltes. Le coton surtout a beaucoup souffert. Nous apprenons aussi que plusieurs centaines de moutons, des bêtes à cornes et des cochons ont péri dans nos prairies.

Le *Lafayette Advertiser* nous fournit les informations suivantes :

OURAGAN—Nous avons été visité par un de ces terribles fléaux qui sont heureusement rares sous notre latitude. Lundi dernier, vers midi, une véritable tempête est venu fondre sur notre pays. La violence du vent mêlé d'une pluie battante continuelle était telle que de gros arbres, tels que chênes, lilas et pacaniers ont été déracinés, presque partout les barrières ont été renversées, et même plusieurs bâtisses ont été démolies et complètement détruites. Cet affreux temps a duré pendant plus de trente heures, toujours avec la même violence.

Nous avons appris jusqu'à présent que nombre de chevaux, mulets, bêtes à cornes, cochons et autres animaux ont été trouvés morts dans les prairies, nous ne savons encore jusqu'où s'étend les désastres. Nous n'avons heureusement à déplorer aucune mort d'hommes, bien que dans deux cas ceux qui habitaient des maisons qui ont été ébranlées ont échappé sains et saufs.

—C'est avec regret qu'il nous est donné d'enrégistrer la mort du Rév. Père Guillot, curé de St Pierre, Carencro. Depuis quelque temps M. Guillot était souffrant et rien de grave ne faisait prévoir une fin si prochaine, d'autant plus qu'il était allé rendre une visite à un de ses confrères et ami, le curé du Pont Breaux. C'est là qu'il est décédé dans la nuit de mardi dernier.

M. Guillot avait été vicaire de notre paroisse pendant plusieurs années, il s'y était attiré l'estime et la considération de tous. Depuis plus de trois ans il desservait la nouvelle Chapelle du Carencro, dont il était le zélé fondateur. Ses restes ont été transportés dans la nouvelle église où il a été inhumé.

La *Sentinelle* des Attakapas publie ce qui suit :

OURAGAN—Lundi et mardi un véritable ouragan a passé dans notre paroisse; barrières renversées, cannes couchées, coton foulé, telles sont les plaintes qui sortent des bouches de tous les habitants. Nous n'avons entendu parler d'aucun accident, et en fait de bâtisses renversées, il n'y a guère que celle de la sucrerie de Mr. E. Duchamp, et ce ne sera pour lui qu'un retard de quelques jours. Le vent de nord a heureusement succédé à la pluie, ce qui aidera beaucoup à diminuer les dommages.

L'Enterprise de Franklin évalue les pertes causées par l'ouragan à un quart de la récolte, mais dit que beaucoup d'habitants les estiment à un tiers. Les champs de cannes ont l'air d'avoir été foulés par des troupeaux de bisons. On avait compté sur une augmentation de récolte, mais on sera heureux si on fait autant que l'année dernière.

MORT D'UN VIEUX FRANÇAIS A NEW YORK.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

Nous apprenons qu'un homme qui a été connu de tous les anciens résidents français de New York, M. Louis Pouguet, est mort le 21 août en Suisse, près de Montreux, à l'âge avancé de 85 ans. Entré en 1813 comme sous-lieutenant dans l'armée impériale, il participa à toutes les batailles depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'à Waterloo. Après l'exil de Napoléon à Sainte-Hélène, Pouguet conserva son grade dans l'armée française, mais il fut condamné à mort en 1821 comme impliqué dans la conspiration militaire pour le renversement de Louis XVIII. Il parvint à s'échapper, fut caché quelques mois par le colonel de son régiment, puis s'embarqua pour les Etats-Unis, où il arriva en décembre 1821.

A New York M. Pouguet fonda une école particulière qui obtint beaucoup de succès. Le local primitif, dans Bank street, devint devenu trop étroit, l'école fut transférée au Village des Islaphas. Grâce aux recommandations du général de Lafayette, l'ex-lieutenant put facilement se créer d'excellentes relations, et peu d'années après son arrivée il épousa la fille du général Paul, de Saint-Louis. Louis Pouguet, comme presque tous les anciens soldats de la grande armée, était resté bonapartiste, et lors de la visite à New York de ceux qui devait être plus tard Napoléon III, il tint à grand honneur de lui offrir l'hospitalité. *Ses opinions politiques ne l'empêchaient pas* d'être un parfait honnête homme dans sa vie privée, et beaucoup de ses compatriotes se souviennent encore du zèle avec lequel il administrait la Société française de Bienfaisance de New York, à l'époque où il en était président.

Après le coup d'Etat de 1851 et le rétablissement de l'empire, M. Pouguet fit de fréquents voyages en France, qu'il n'avait pas revue depuis le jour où il s'en était enfui pour ne pas être fusillé. Il ne manqua jamais d'aller aux Tuileries, et il racontait avec fierté qu'en 1859 l'empereur l'avait présenté à son fils en lui disant: "Louis, souvenez-nous toujours que M. Pouguet a été obligeant pour votre père dans la versité."

En 1870, M. Pouguet est parti pour l'Europe avec sa famille, dans le dessein d'y faire un long séjour. Il a passé l'été dernier en Suisse, dans la petite station dite Trois-Torrents, et c'est là qu'il est mort de vieillesse.

Le portrait de Louis Pouguet, sous l'uniforme d'un garde du corps, figure dans le célèbre tableau "Les Adieux de Fontainebleau."

LE TESTAMENT DE THIERS.—On lit dans le *Journal des Débats* :

Plusieurs journaux ont reproduit un prétendu testament de M. Thiers, qui aurait été lu jeudi à l'hôtel de la place Saint-Georges. Nous sommes en mesure de donner un démenti formel à ces journaux. Le texte du testament public est entièrement apocryphe, et le texte véritable n'a été jusqu'ici communiqué à personne.

Le correspondant de la *Gironde* donne les renseignements suivants sur le testament de M. Thiers:

" Son testament est arrivé à Paris ce matin. L'histoire en est assez curieuse. Avant de partir pour Dieppe, M. Thiers avait remis à M. Hector Faure, son secrétaire, un exemplaire de ses dernières volontés, en le chargeant de l'expédier à Bâle, à M. Brollmann, pour le garder. Ce testament contient d'importantes considérations politiques. La mission fut remplie, mais M. Faure fut frappé d'apoplexie, rue Notre-Dame-de-Lorette, et il lui fut impossible de se rendre, suivant son habitude, le samedi suivant, à Dieppe.

"Au bout de quelques jours, comme il se trouvait mieux, il se fit transporter à sa maison de campagne, et c'est là que la mort de M. Thiers vint le surprendre. Il écrivit aussitôt à Mme Thiers que le testament était entre les mains de M. Brollmann, qu'il avait seul le droit de le réclamer, et qu'il venait de le faire.

"M. Brollmann était à Lucerne. Il revint à Bâle en toute hâte pour expédier à Paris le précieux dépôt. C'est pour cela que le testament n'est arrivé que ce matin à la place Saint George, où M. Faure, quoique souffrant, est venu l'apporter lui-même. Il offre un vif intérêt et sera certainement, dans ses parties officielle, livré à la publicité."

Enfin, nous lisons dans le *Moniteur* :

"Sans s'attendre d'ailleurs aucunement à une fin prochaine, M. Thiers avait pris pourtant, en vue de sa mort, certaines précautions. Tous ces papiers sont classés et mis en ordre. Les documents importants sont sous enveloppes et cachetés.

"De ce nombre se trouve un grand travail sur le 24 mai, écrit par l'illustre homme d'Etat peu de temps après l'arrivée au pouvoir du Maréchal. Quant à l'ouvrage de philosophie dont il s'occupait, il est loin d'être terminé, et M. Thiers y travaillait à Saint-Germain, il avait dû y faire de profondes modifications, à la suite du dernier livre de M. Renan.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—Le librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 8 septembre 1877, de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT.—Ayant transféré son magasin au No 94 de la rue Royale, entre les rues St. Louis et Conti, M. P. Samarini, agent, continuera, comme par le passé, à faire des chaussures sur commande. Les confections de M Samarini étant supérieures de tous points et d'un prix très modéré, il mérite certainement le patronage du public.

CUIRS ET CRÉPINS.—M. E. J. Merilh est de retour à la Nouvelle Orléans après avoir fait des achats considérables et il est prêt à offrir à sa clientèle et au acheteurs de la ville et de la campagne un assortiment considérable de cuirs et crépins et d'articles pour cordonniers et bottiers, pour défendre la société française contre les envahissements du radicalisme et pour faire triompher l'esprit conservateur qui a dicté la Constitution actuelle de la France.

LES FUNÉRAILLES DE M. THIERS.

Les journaux de Paris du 9 sont remplis de longs détails sur les funérailles de M. Thiers. Comme ces funérailles ont été transformées en une manifestation politique, l'esprit de parti a influencé les comptes-rendus. Tandis que les journaux de l'opposition poussent l'exagération jusqu'au lyrisme, les royalistes ou impérialistes cherchent à amoindrir la portée de la démonstration, qui a dû être imposante.

Un journal républicain s'exprime ainsi :

Au sortir de l'église, le cortège prend la rue Le Peletier et les boulevards, en se conformant à l'itinéraire qui avait été indiqué.

Sur le parcours et dans les rues qui y aboutissent, tous les magasins sont fermés. Des drapeaux sont arborés aux fenêtres.

Les balcons des cercles sont tendus de crêpe en signe de deuil.

La pluie a cessé de tomber.

La foule est immense; à perte de vue on ne voit que des têtes tellement serrées qu'il serait impossible d'y trouver une place de plus.

On est entassé aux fenêtres; les arbres, les balcons, les corniches, toutes les saillies des façades, les toitures et jusqu'aux cheminées les plus élevées sont couverts de grappes humaines.

Jamais, même pour le retour des troupes d'Italie, on n'a vu pareil amoncellement d'êtres humains.

Partout l'ordre le plus rigoureux est observé; le cortège défile lentement entre une double haie de fantassins et de gardiens de la paix.

Tout le monde est tête nue.

Sur le passage du char, un immense cri de : " Vive Thiers !" se fait entendre. On jette des fleurs et des couronnes.

La bannière de la députation de Belfort est accueillie par d'innombrables cris de : "Vive la République!"

L'enthousiasme était indescriptible, et le cortège funèbre n'a été qu'une marche triomphale.

L'enthousiasme indescriptible et la "marche triomphale" sont des expressions peu convenables pour un enterrement.

La Gazette de France s'exprime ainsi :

L'épreuve est faite; les chefs des 363 n'ont pas assez d'action sur la démocratie pour l'entraîner dans des manifestations en l'honneur d'un homme qu'elle ne reconnaît pas pour un des siens.

Il est vrai Gambetta et M. Barodet suivaient le char funèbre de M. Thiers, mais les 180,000 électeurs de M. Barodet ne les suivaient pas. Les Italiennes n'étaient pas descendu de leurs hauteurs, les faubourgs se tenaient sur la réserve.

Ceux qui ont assisté à l'enterrement de Bérenger, de Ledru-Rollin et même Bergard Quinet et qui ont vu deux cent mille hommes suivre jusqu'au cimetière un cercueil ont pu constater que la démocratie n'a pas déserné à M. Thiers les honneurs du prolétariat. Les nouvelles couches sociales n'ont pas répondu à l'appel de MM. Gambetta et Victor Hugo, et ces messieurs auront compris que s'ils veulent rester les chefs de la démocratie, c'est à la condition d'obéir, non de commander.

Les conseillers qui ont fait refuser à Mme Thiers les funérailles officielles, ne disposent pas du Peuple. Voilà la vérité. M. Jules Favre, M. Jules Simon sont tous les jours pour les démocrates des "capitulards" et des "mitrailleurs" de Paris, et M. Thiers le représentant des bourgeois.

Tout Paris est allé le long des boulevards assister au défilé du cortège et saluer respectueusement le mort qui passait. Voilà tout.

Le Figaro rend hommage à la sagesse de la population parisienne :

"Avant de raconter à nos lecteurs, dans leurs moindres détails, ces imposantes obsèques, nous devons, en écrivain impartial, rendre justice et à la sagesse et au recueillement de la population parisienne. Il y a eu, dans l'attitude générale, une réserve et une silencieuté qui ont empoigné les plus sceptiques. Le sentiment qui poussait chacun à se découvrir n'était pas seulement le respect de la mort; —c'était aussi le salut suprême adressé à une haute intelligence disparue. Ceux là même qui, devançant les verdicts de la postérité seule peut rendre, niaient M. Thiers homme politique et attribuaient à son intervention dans les affaires du pays une influence néfaste, —ceux-là même ont porté avec émotion la main à leur chapeau. C'est qu'en France on sait adorer l'homme qu'on critique, et que, malgré notre légèreté, nos passions, nos inconséquences et nos divisions, les supériorités immatérielles exercent sur nous un incontestable ascendant."

D'autre part, nous lisons dans *le Gaulois* :

"La journée du 8 septembre appartient désormais à l'histoire.

"Malgré les pronostics intéressés et les provocations ridicules de certains journaux, aucun désordre, aucune manifestation violente n'en sont venus troubler la belle ordonnance. Tout s'est passé, depuis la place Saint Georges, jusqu'au Père Lachaise, dans le calme le plus absolu. M. Thiers a eu des funérailles appropriées à son temps, vraiment politique, des funérailles *à notre époque*.

"Nous ne chercherons pas à pénétrer le sens de cette attitude; nous nous bornerons à y applaudir. Il nous est doux de reconnaître que l'exemple de modération, de conciliation et de dignité donné par le gouvernement n'a pas été perdu pour le peuple de Paris.

"S'il en fut ainsi, il eut été difficile de ne pas mêler un peu de passion au récit de cette journée mémorable. Ici la passion perd ses droits, et notre compte-rendu sera emprunté de la même sérénité que les éloges de l'ex-Président de la république....."

On lit dans le *Journal officiel* :

"Les obsèques de M. Thiers, ancien président de la République, grand'croix de la Légion d'honneur, ont eu lieu aujourd'hui à l'église Notre-Dame-de-Lorette.

"Les honneurs étaient rendus par dix bataillons d'infanterie, trois escadrons de cavalerie et deux batteries d'artillerie, sous le commandement du général de division de Brauer.

"Après le service religieux, le corps a été dirigé sur le cimetière du Père-Lachaise, où il a été inhumé."

M. Dufaure n'a pu assister aux obsèques de M. Thiers. Il a adressé la dépêche suivante à M. Mignet :

" Cores, 7 septembre.

M. Dufaure à M. Mignet.

La santé de Mme Dufaure ne me permet pas de m'éloigner. J'en ai grand regret. J'ai écrit à Mme Thiers.

DUFAURE.

A la cérémonie des funérailles de M. Thiers, l'absoute a été donnée par le curé de Notre-Dame-de-Lorette, M. le marquis de Rolleau. On assure, il était curieux, que cet abbé est marié M. Thiers.

A cette époque, l'église Notre-Dame-de-Lorette n'existait pas encore, et c'est dans une chapelle provisoire élevée rue de Faubourg Montmartre, que la bénédiction nuptiale fut donnée à M. et à Mme Thiers.

Mme Thiers a suivi le convoi jusqu'au cimetière.

M. Gambetta, dans le cortège, a paru chercher à s'effacer pour éviter des ovations; il a quitté le cimetière avant les discours.

Cinq discours ont été prononcés au Père La Chaise.

C'est M. Grévy qui a pris le premier la parole.

L'ancien président de la chambre, dans un langage noble et élevé, a rendu hommage au merveilleux esprit, à l'éloquence incomparable, à l'ardent patriotisme de l'homme illustre que la France pleure.

M. Grévy s'est particulièrement appliqué dans son discours à caractériser et à louer l'adhésion de M. Thiers à la République.

M. l'amiral Pothuau lui a succédé, et il a particulièrement insisté sur la réorganisation de l'armée, effectuée grâce aux soins de M. Thiers.

M. de Sacy, au nom de l'Académie française, a dit qu'à côté de l'homme politique admiré de tous, de l'homme d'Etat dont les dernières années sont environnées d'un éclat si pur, il faut rendre justice au grand historien et au grand orateur.

M. Giraud a déclaré que l'Académie des sciences morales et politiques a perdu le plus éminent de ses membres. Par l'universalité de ses facultés, M. Thiers aurait pu faire partie des cinq sections de l'Académie. L'Académie pleure cet homme illustre.

Puis, enfin, M. Jules Simon, comme ami personnel de M. Thiers, a retracé sa vie, marquée par de si grandes actions.

Voici le discours de M Grévy, qui est le plus important au point de vue politique.

DISCOURS DE M. J. GRÉVY.

Messieurs,

Au milieu de ce concert de regrets et de louanges qui s'élève de toutes parts sur la tombe du grand citoyen que la mort vient de frapper, lorsque tant de voix émues, dans la presse française et étrangère, dans les discours éloquents que vous allez entendre, dans les épanchements de l'intimité, célèbrent à l'envi la magnifique existence de M. Thiers, son merveilleux esprit, si étendu et si pénétrant, si vif et si plein de charme; son admirable bon sens, cette qualité maîtresse de l'homme d'Etat; son éloquence incomparable; ses trésors de savoir et d'expérience, fruit précieux de soixante ans d'études éclairées et mûries par un long maniement des affaires publiques; son ardent amour de son pays; les mémorables services qu'il lui a rendus; que pourrais-je vous dire qui ne fût un écho affaibli de cette immense acclamation!

Je veux cependant arrêter un moment votre attention sur ce qui sera pour l'histoire le grand trait de la vie politique de M. Thiers; je parle de son avènement à la République.

M. Thiers a appartenu longtemps à cette école de la monarchie constitutionnelle qui a jeté un si vif éclat dans la première moitié de ce siècle. Comme presque tous les hommes de sa génération, il croyait trouver dans cette institution la réalisation du gouvernement de la nation par elle-même, cet invincible besoin des peuples modernes. Il croyait pouvoir transplanter dans notre pays le gouvernement anglais, sans prendre garde qu'en France le temps a détruit sans retour les éléments sociaux sur lesquels ce gouvernement a été originairement fondé en Angleterre, et que, dans une société parvenue à l'état démocratique, cette importation tardive était un anachronisme.

C'est ce que le spectacle de nos malheurs a montré plus tard à de grand esprit, lorsque, portant ses regards en arrière et scrutant les événements qui, en trois quarts de siècle, ont fait tomber huit gouvernements détroits par des révolutions violentes,—chose inouïe dans les fastes du monde,—il a vu que la cause de si fréquents bouleversements et d'une instabilité si extraordinaire est que la France, devenue une pure démocratie, n'a pu supporter les gouvernements monarchiques qu'on s'est obstiné à lui imposer.

Il voyait, d'un autre côté, que les partis dynastiques, tristes legs de ces révolutions, se tenant respectivement en échec et se neutralisant, aucun d'eux ne pouvait désormais remonter au pouvoir et s'y maintenir.

Il dut en coûter à cet illustre vétéran du parti monarchique de renoncer à une cause qui avait eu si longtemps ses prédilections, et à laquelle l'attachaient tant de sentiments et de souvenirs.

Mais aucun sacrifice n'était au-dessus de son patriotisme et de son amour de la vérité. Il n'hésita point à déclarer solennellement, et il répétait encore quelques jours avant de mourir, que la République est le seul gouvernement possible en France. (Très bien! très bien!)

Un si grand exemple donné de haut, entraîna à la suite de M. Thiers, et cette brillante pléiades d'esprits libéraux qui lui faisaient cortége, et cette partie de la nation que hantaient encore de vaines frayeurs ou d'injustes préventions.

C'est à M. Thiers que la République doit en grande partie d'avoir conquis la confiante adhésion de la France; c'est à lui qu'elle doit d'avoir convaincu l'Europe qu'elle est un gouvernement d'ordre et de paix. (Très bien! très bien!)

Mais, en retour, c'est à la force du gouvernement républicain à la tête duquel il était placé que M. Thiers a dû de pouvoir relever la France de ses désastres avec une promptitude et un succès qui ont étonné le monde. (Bravo! bravo!)

Fondation de la République, relèvement de la France: ces sont les deux grands services que M. Thiers a eu le bonheur de rendre à son pays. Ce sont ceux qui seront les plus beaux titres aux yeux de la postérité. C'est par eux que sa mémoire sera immortelle et la reconnaissance du peuple français impérissable.

Quels services il eût pu rendre encore! Mais, puisque nous l'avons perdu, gardons du moins son exemple et sa tradition.

Appliquons-nous à montrer comme lui que la République est un gouvernement d'ordre, de paix et de liberté, le seul gouvernement conservateur dans notre pays et dans notre temps, le gouvernement, seul, il est approprié à nos intérêts, à nos besoins, à notre état social. (Bravo! bravo!)

Ainsi nous honorerons la mémoire de M. Thiers, et nous servirons la France. (Très bien! très bien!)

LA DÉCISION DE MADAME THIERS.—La presse étrangère n'hésite pas à condamner la coupable attitude des partisans des conseillers de Mme Thiers. Le *Nord*, le *Daily News*, le *Daily Telegraph* blâment en termes sévères M. Jules Favre, M. Feray et les autres sénateurs de la gauche. Le *Daily Telegraph*, parlant des conditions inacceptables, impertinentes de ces messieurs, s'exprime ainsi :

"Si ces conditions avaient été acceptées, la démonstration, au lieu d'être un hommage de toutes les classes, aurait dégénéré en une manifestation républicaine. Lorsque le maréchal et ses ministres demandaient courtoisement à toute la France de s'unir dans un hommage à rendre à M. Thiers, il y a quelque chose d'extrêmement impoli de leur dire qu'on ne sera satisfait que si la démonstration prend un caractère distinctement politique à l'aide d'une foule organisée dans ce but et portant des emblèmes de parti."

Le *Daily Telegraph* ajoute :

"Personne n'est forcé d'accepter les funérailles officielles; mais si cet acte se rattache à une cérémonie nationale, il faut qu'il soit accompli par les autorités du pays du moment et toute exigence qui serait humiliante pour le pouvoir exécutif constituerait un coup au gouvernement. En ce moment il n'y a pas en France d'autorité supérieure à celle du maréchal, et comme il représente toute la nation, il était de son devoir et de son droit de diriger le cortège et de jouer le rôle principal dans la cérémonie."

Il est aujourd'hui parfaitement acquis que M. Thiers et la famille du défunt ont été circonvenues par la gauche. Le *Moniteur universel* nous dit à ce propos :

"Nous tenons de la bouche d'un des plus hauts amis de la famille que M. Jules Simon a dans toute cette triste affaire, un rôle large part d'initiative et de responsabilité, de concert avec son ami M. Jules Favre et—qui le croirait?—avec M. Feray d'Essonnes.

"On a pris toujours en avant "la famille". Il est maintenant certain que si ses membres se sont montrés faibles et se sont laissé circonvenir, ils étaient animés de sentiments conciliants qui ont été impuissants contre la violence et la passion des hommes du parti qui, dès le lendemain de la mort de M. Thiers, avaient pris la résolution de faire servir ses dépouilles à leur cause politique."

C'est à l'instigation désinvolte de ces derniers que la note publiée mercredi soir dans la feuille de l'Agence Havas a été rédigée. Si M. Sarcey, si plein de sympathie et de mansuétude, en signer les termes inconvenants, eux, et surtout M. Jules Simon, s'en sont réjouis sachant bien qu'elle aurait pour résultat de briser la bonne entente qui existait entre Mme Thiers et le gouvernement."

Voici, d'un autre côté, la lettre que les membres des bureaux des gauches du Sénat, ont adressée à Mme Thiers.

Paris, le 9 septembre 1877.

Madame,

Les membres des bureaux des gauches du Sénat, se faisant les interprètes de leurs collègues, vous remercient du concours et du patriotisme que vous avez fait à cette qui représente si bien la France et de ces délégués accourus de toute part pour rendre un suprême hommage au défenseur de notre sol, au libérateur de notre sol, au réorganisateur du pays.

La population de Paris s'est associée à votre généreuse pensée. Par son recueillement religieux, par son deuil solennel, elle a désigné à M. Thiers le triomphe le plus digne de lui. Elle a donné au monde le mémorable spectacle d'un million d'hommes accompagnant en saluant au passage le grand citoyen qui a su quitter le pouvoir aussi noblement qu'il l'avait exercé. Son âme restera au milieu de nous; sa vie nous enseigne la modération, la persévérance, le devoir civique; elle nous donne la confiance dans la force du droit, nous fera prévaloir la cause de la liberté et de la loi, qui sont pour nous inséparables.

Soufrez, madame, que notre gratitude vous unisse dans nos respects et dans notre attachement à la mémoire de celui dont vous avez si bien su comprendre le caractère et porter le nom.

Daignez agréer, madame, l'hommage de notre profond respect.

Pour nos collègues :

EMMANUEL ARAGO, A. CALMON,
AD. CRÉMIEUX, E. DUCLERC,
F. HÉROLD.

L'ARCHEVÊQUE DE PARIS ET L'ENTERREMENT DE THIERS.—On a faussement accusé Mgr Guibert d'avoir refusé l'église de la Madeleine à Mme Thiers; voici à cet égard ce que dit le *Moniteur universel* :

Le vénérable prélat a déclaré en principe vouloir rester étranger à l'affaire. A l'opinion faite par les représentants de Mme Thiers au sujet de l'exiguité de l'église paroissiale du défunt, nous croyons savoir que Mgr Guibert s'est borné à répondre que Notre-Dame-de-Lorette avec ses bas-côtés offrait autant de places aux assistants que la Madeleine, qui n'a qu'une nef, et qu'il ne voyait pas là une raison suffisante de déroger aux prescriptions canoniques.

Sur les instances des négociateurs, qui alléguèrent alors ces intentions du gouvernement, en raison des mesures d'ordre à prendre, Mgr Guibert répondit que devant un intérêt d'ordre, il autoriserait volontiers le changement d'église, s'il recevait les instructions du gouvernement à ce sujet. Les représentants de Mme Thiers en sont restés là.

Nous croyons, en outre, pouvoir ajouter que Mme Thiers n'avait manifesté aucune préférence pour l'église de la Madeleine et que même le clergé de Notre-Dame de Lorette avait été prévenu avant que les négociations fussent engagées à l'archevêché.

VINS, COGNAC.—MM. Bonsquet et Poupart, rue Decatur 42, viennent de recevoir par le navire Léopold et Marie et attendent par les navires Ecliptique et Marie Céleste de grandes consignations de vins rouges, de vin de Champagne, de cognac, conserves, sardines, vermouth, huile de Plagniol.

—Les porteurs de rente turque entendraient parler volontiers de propositions de paix.

FRANCE.

VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE SUD OUEST.

On lit dans le *Journal officiel* :

" Le Maréchal-Président de la République est parti hier matin de la gare d'Orléans à huit heures quarante-cinq minutes par le train rapide de Bordeaux. Il a été reçu à la gare par MM. Dufeu, comte de Saint-Aignan et de Villers, administrateurs de la Compagnie; M. Solacroup, directeur, et les principaux chefs de service.

" Le Maréchal, accompagné de M. de Fourton, ministre de l'intérieur; de M. Caillaux, ministre des finances; du général Broye, aide de camp; du vicomte d'Harcourt, secrétaire de la Présidence; du colonel de la Morelle, du capitaine de Gontaut, du vicomte de la Panouse, officiers d'ordonnance.

" A midi 40, le train présidentiel s'arrêtait en gare de Tours. Le préfet du département d'Indre-et-Loire, le secrétaire général de la préfecture, et le général du Barrail, commandant le 9e corps d'armée, sont venus saluer le Maréchal à son passage.

" A cinq heures, le Maréchal arrivait à Coutras. Il a été reçu par M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères; le préfet de la Gironde; le général de Rochebouet, commandant le 18e corps d'armée, et son état major; le maire de Libourne et le maire de Castillon.

" Le Maréchal est monté en voiture et s'est dirigé avec sa suite vers le château de la Grave. Les populations des environs accouraient sur son passage l'ont salué de leurs acclamations.

" Le président a dîné au château de la Grave. Il y a eu réception dans la soirée."

La Grave, 9 septembre, 11 heures 50 m., soir.

Le Maréchal est arrivé au château de la Grave à 6 heures.

M. le duc Decazes lui a présenté les autorités.

Le maréchal a remis la croix d'honneur à M. Louis Brun, ancien président du tribunal de commerce de Libourne, et à M. Charles Beyrot, président actuel.

La palme académique a été conférée au docteur Boucherie.

Les invités au dîner étaient, avec le Maréchal-Président :

MM. les ministres de l'intérieur et des finances; Hubert Delisle, sénateur; le général marquis de Rochebouet, commandant la 4e division de Libourne; le préfet de la Gironde; les généraux de Cadéac, Lourde Broye; Eugène Lanaze et Aymen, conseillers généraux; le sous préfet de Libourne; le vicomte d'Harcourt; Félix Chaperon, président du barreau; Castaing, procureur de la République; Beyrot, président du tribunal de commerce; Vacher, conseiller d'arrondissement, maire de Génissac; Hérand, conseiller d'arrondissement; le colonel Peltingras; les lieutenants colonels Lamorelle et Moreau; Dulan, maire de Coutras; Morange et Musset, anciens conseillers généraux; Louis Brun, ancien président du tribunal de commerce de Libourne; le docteur Martin, maire de Saint Denis; le commandant Mouret; Ernest Lacaze, le marquis de Beauvoir, M. Mollard, M. de Sobeyron.

Après le dîner, il y a eu un feu d'artifice. Les illuminations étaient splendides. Le parc et le château étaient magnifiquement éclairés.

Les paysans étaient accourus des communes environnantes pour saluer le chef de l'Etat qui n'est entretenu avec eux et leur a adressé des paroles pleines d'une bienveillante cordialité.

La foule est très nombreuse et fait entendre de temps en temps les cris de: "Vive le Maréchal!"

En ce moment, tous les habitants des villages environnants viennent saluer le Maréchal. Réception très touchante.

Bordeaux, 10 septembre, 1 heure 40 m., soir.

Le Maréchal-Président a quitté le château de la Grave, ce matin à sept heures, accompagné du ministre des affaires étrangères, du préfet de la Gironde et des généraux Rochebouet, Lourdes, Archinard et de Cadéac.

La visite en passant les travaux du pont de Cubzac.

Le maréchal est à bord du bateau à vapeur la France.

Il a débarqué à une heure devant les Docks, qu'il visite actuellement.

Il se rembarquera pour descendre devant les colonnes funéraires des Quinconces.

(*Correspondance Havas.*)

Avis.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la Ville de Jefferson.—Les membres de cette société sont